

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2014047

Signataire : ABW/PC

OBJET : Désignation du représentant auprès du club Municipal Aubervilliers Escrime

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'association Club Municipal Aubervilliers Escrime, plus particulièrement l'article 9,

Considérant que l'objet statutaire de l'association Club Municipal Aubervilliers Escrime présente un intérêt local et concorde avec les objectifs de l'action municipale ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

DESIGNE pour représenter la Commune au conseil d'administration du Club Municipal Aubervilliers Escrime l'adjoint au maire chargé des sports

- Mme Soizig NEDELEC

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI

Reçu en Préfecture le 23/05/2014

Publié le 23/05/2014

Certifié exécutoire le 23/05/2014

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI

